



**PRÉFÈTE  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Privas, le 18 septembre 2023

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Alerte météo de Vigilance Orange pour risque d'orages et pluie-inondation sur le département de l'Ardèche**

**Activation du Centre Opérationnel Départemental**

Le département de l'Ardèche est placé en situation de vigilance météorologique **ORANGE** pour un risque d'**orages violents** ponctuels et localisés et risque de **pluie-inondation**, depuis ce **lundi 18 septembre à 6h**.

Météo France signale des cumuls de précipitations supérieurs à ceux attendus, notamment sur le tiers nord de l'Ardèche. Depuis le début de l'événement, il est tombé 130 mm de pluie. Une deuxième cellule orageuse remonte du département et pourrait entraîner un cumul de plus de 70 mm.

La préfète de l'Ardèche a réuni les services de l'État et ceux du Conseil départemental en COD (centre opérationnel départemental) qui est activé depuis 11h30 pour veiller à assurer la sécurité des habitants et des usagers de la route. Les maires des communes concernées sont invités à déclencher leur plan communal de sauvegarde (PCS).

Les sapeurs-pompiers de l'Ardèche ont réalisé une quinzaine d'intervention ce matin, une quarantaine d'interventions sont en cours entre Saint Félicien et Sarras.

Ces fortes pluies ont occasionné de nombreuses coulées de boue sur la RD86 entre SARRAS et TOURNON SUR RHÔNE. **La route départementale 86 (RD86) est coupée à la circulation dans ce secteur**, des déviations sont mises en place localement via la RN7. Des éboulements sont également signalés sur la RD2 au col de Montreynaud entre Lamastre et Vernoux en Vivarais. **Il est fortement déconseillé de circuler dans ces secteurs.**

Les enfants scolarisés dans les écoles des communes de VION et SARRAS, concernées par cet épisode orageux, ont été mis à l'abri. Un service de restauration est en place. Dans la mesure du possible, il est demandé aux parents d'éviter de se rendre sur place pour le moment. Les services de l'Education nationale sont mobilisés et disponibles en cas de question.

Sophie ELIZEON, préfète de l'Ardèche, appelle chacune et chacun à la prudence et vous adresse les consignes suivantes pour le risque orages :

- prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- ne vous abritez pas sous les arbres ;
- dans la mesure du possible, limitez vos déplacements pendant toute la durée de cet épisode orageux ;
- évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne ;
- ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau ;
- en cas de pluies intenses, ne descendez pas dans les sous-sols ;
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin.

Pour en savoir plus et suivre l'évolution de la situation, tenez-vous informé(e) en consultant nos réseaux sociaux et notre site internet [www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr).

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la Représentation de l'État et de la  
communication interministérielle**

Tél : 04 75 66 50 07/14/16  
Mél : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)  
[www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr)



@Prefet07

Rue Pierre Filliat - BP 721  
07007 Privas CEDEX